

IDENTIFICATION

Section : Neerlandais

Intitulé de l'UE : Neerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur UE 3

Code de référence : 730293U32D2

Nombre de périodes : 80

Nombre de crédits ECTS : 7

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Maîtriser les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement " Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE 2 ", à savoir la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations courantes de la vie en entreprise et de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

♦ en compréhension de l'oral :

comprendre un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée, utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), à partir d'un support audio ou vidéo ;

♦ en compréhension de l'écrit :

comprendre un message écrit simple utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ;

♦ en interaction orale :

interagir (répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, faire des suggestions et réagir à des propositions, etc.) en utilisant les expressions adéquates pour répondre aux besoins de la vie socioprofessionnelle du domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ;

échanger des idées et des informations sur des activités passées, présentes et/ou futures de la vie socioprofessionnelle

♦ en production orale en continu : en s'affranchissant d'un éventuel support écrit,

présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle, avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.

♦ en production écrite :

dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe, produire un message cohérent simple relatif à une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.).

Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE 2" classée dans l'enseignement supérieur de type court

Finalités particulières : L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

- ♦ la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et dans des situations courantes de la vie professionnelle liées au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés,
- ♦ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

- ♦ permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- ♦ favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;

- ♦ initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- ♦ contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu et au développement de son sens social ;
- ♦ offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Contenu du cours : L'UE vise le développement d'une communication professionnelle en néerlandais en adéquation avec le niveau B1+ selon le référentiel. Le cours aborde :

- Le néerlandais en contexte professionnel
- Le renforcement du vocabulaire spécialisé et des structures grammaticales clés
- La compréhension et la production de messages oraux et écrits authentiques
- L'ouverture culturelle à travers des thématiques liées au contexte flamand.

Bibliographie :

- *Zo gezegd 2.1* – niveau correspondant aux attendus de l'UE
- *Vers une communication professionnelle* (De Boeck Supérieur)
- *Le vocabulaire des affaires* (De Boeck Supérieur)
- *100 fautes : les erreurs courantes des francophones* (De Boeck Supérieur)
- *La grammaire de l'étudiant* (De Boeck Supérieur)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Detournay Ludivine

METHODOLOGIE

Méthodologie mixte et centrée sur le développement équilibré des 4 compétences : CA, CE, PO, PE).

SUPPORTS

Les supports utilisés s'appuient sur la bibliographie de référence sélectionnés en lien avec les objectifs de cours et le niveau visé.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

L'évaluation orale en deux-temps repose sur :

- Un portfolio de lectures authentiques en lien avec la section de l'étudiant
- Une présentation orale en duo portant sur un incontournable de la culture flamande (sujet prédéfini par l'enseignant).
- Des évaluations de la CE, CA, PE basées sur les travaux réalisés en classe.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et dans des situations courantes de la vie professionnelle liées au domaine considéré

(économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

◆ en compréhension de l'oral :

■ comprendre un message exprimé dans une langue standard, utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie professionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), à partir d'un support audio ou vidéo ;

◆ en compréhension de l'écrit :

■ comprendre un message écrit utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie professionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ;

◆ en interaction orale :

■ interagir (échanger des idées et des informations, réagir à des affirmations, faire des suggestions et réagir à des propositions, exprimer son accord ou son désaccord, etc.) en utilisant des termes et expressions liés à la vie socioprofessionnelle du domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

◆ en production orale en continu : en s'affranchissant d'un éventuel support écrit,

■ faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à la vie socioprofessionnelle, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

◆ en production écrite : dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,

■ produire un message cohérent en utilisant les termes et expressions d'usage dans les échanges professionnels ainsi que le vocabulaire spécifique au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ du degré de pertinence de la production,
- ◆ du degré de compréhension,
- ◆ de l'étendue du répertoire lexical,
- ◆ du degré de correction morphosyntaxique et orthographique,
- ◆ de la capacité à s'auto-corriger,
- ◆ du degré de clarté de la prononciation,
- ◆ du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- ◆ de l'efficacité de l'attitude communicative,
- ◆ du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche,
- ◆ du degré de cohérence et de cohésion de la production,
- ◆ de l'originalité de la production,
- ◆ du degré d'autonomie

UTILISATION DE L'IA

LIA est utilisée en outil d'appui pédagogique notamment pour la préparation et la diversification des exercices.